



---

Etat de Vaud  
Département de l'Economie

---

Service de l'emploi

# Le marché du travail et les mesures de lutte contre le chômage

## Aperçu des années '90

---



## Le marché du travail dans les années nonante : le grand chambardement

---

Durant la dernière décennie, **un Vaudois actif sur quatre a connu une période de chômage**. Ce chiffre résume à lui seul l'ampleur de la période de crise que nous venons de vivre. Mais il est simplificateur, car il ne dit rien sur tous les autres changements structurels qui ont bouleversé le marché du travail et le comportement de ses acteurs.

Le présent rapport vise à rappeler - en style télégraphique – quelques chiffres illustrant la révolution que nous venons de vivre. Il souligne aussi le rôle fondamental qu'ont joué les pouvoirs publics dans l'accompagnement de la mutation.

Saviez-vous par exemple que :

- la population active du Canton a augmenté de 62'000 personnes dans les années 80, alors que 3'000 emplois par an ont été supprimés de 90 à 97 ?
- le secteur de la construction a perdu 50% de ses collaborateurs entre 90 et 98 ?
- une personne sur 4 travaille à temps partiel ?
- 72 % des Vaudoises et des Vaudois travaillent dans le secteur tertiaire ?
- la taille moyenne des entreprises privées vaudoises est de 7,7 personnes ?

Et auriez-vous imaginé que :

- **plus de 1,3 milliard a été consacré - pour les seules années 1998 et 1999 - à l'indemnisation, la prise en charge et la reconversion des demandeurs d'emploi domiciliés dans le Canton ?**
- 16 Offices régionaux de placement, occupant jusqu'à 380 personnes - moins de 300 à l'heure actuelle - ont été créés ex-nihilo en quelques années ?
- qu'en 1998 et 99, plus de 900'000 entretiens de conseil ont eu lieu dans les ORP vaudois, que plus de 88'000 personnes y ont été reçues, que près de 25'000 ont participé à une mesure de réinsertion et que plus de 10'000 placements directs ont été effectués ?



## **Le marché du travail dans les années nonante : le grand chambardement (suite)**

---

Si ces chiffres vous intéressent, ce rapport vous est destiné. Il vous apportera la preuve que les pouvoirs publics ont eu la sagesse de ne pas freiner les indispensables mutations structurelles qui se sont imposées au cours de la dernière décennie. Par contre, ils ont consacré des moyens considérables à la reconversion et la réinsertion des personnes qui ont perdu leur emploi. Un placement public professionnel – les ORP – et une impressionnante panoplie de mesures de formation ont été mis en place en un temps record.

Aujourd'hui, à l'heure où l'horizon économique s'éclaircit et où la taille des structures d'aide est revue, il convient de rappeler trois éléments.

- Premièrement, le chômage est en phase de résorption. Mais 16'000 demandeurs d'emploi sont aujourd'hui toujours inscrits auprès des ORP vaudois. Ce sont 16'000 personnes de trop.
- Deuxièmement, il faut se donner les moyens de capitaliser le savoir-faire acquis dans la “ gestion ” de la dernière crise économique. Car l'économie est faite de cycles.
- Troisièmement, il convient de remercier les pouvoirs politiques pour les moyens mis à disposition, les partenaires sociaux pour l'aide qu'ils nous apportent et toutes les personnes et organismes qui s'investissent pour tenter d'annihiler le chômage et nous permettre de vivre dans une société où le seuil de cohésion sociale et de justice économique puisse être fixé à un niveau acceptable.

Roger Piccand  
Chef du Service de l'emploi



# Le marché du travail et les mesures de lutte contre le chômage

Aperçu des années '90

1. LE MARCHÉ VAUDOIS DE L'EMPLOI ET LE CHÔMAGE	p. 5 à 18
2. LE DISPOSITIF DE LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE	p. 19 à 26
3. LES MESURES DE RÉINSERTION	p. 27 à 34
4. L'IMPACT DE LA POLITIQUE MISE EN ŒUVRE	p. 35 à 42
5. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	p. 43 à 46
<i>Glossaire</i>	<i>p. 47</i>



# 1. LE MARCHÉ VAUDOIS DE L'EMPLOI ET LE CHÔMAGE

*Population active, emploi et chômage*



## Les années '80

### *Emplois et population active sous le signe de la croissance*

---

- ▶ De 1980 à 1990, la population active résidante augmente de 1/4 passant de 254'992 à 317'446 personnes (Suisses +14%; étrangers +60%)
- ▶ La génération du *baby-boom* fait progressivement son entrée dans la vie active
- ▶ La présence des femmes sur le marché de l'emploi s'accroît considérablement (+36% contre +18% pour les hommes)
- ▶ Les nouvelles entrées sur le marché du travail sont supérieures aux sorties
- ▶ Le taux de chômage est inférieur à 1% et le nombre de chômeurs ne dépasse pas les 2'000 unités

Source OMT



## Les années '90

### *Le nombre des actifs continue à croître*

---

- ▶ La population active résidante continue d'augmenter (+3% entre '90 et '97)
- ▶ La génération du *baby-boom* achève son entrée sur le marché de l'emploi (universitaires et diplômés des écoles techniques supérieures)



## Les années '90

### *L'offre d'emploi s'affaiblit*

---

- ▶ Plus de 3'000 emplois perdus par an en moyenne (-18'000 entre '91 et '95 et -10'000 entre '95 et '98)
- ▶ Le secteur secondaire est le plus affecté (-8% contre -2.2% pour le tertiaire entre '95 et '98)

#### A titre d'exemple:

- ▶ Pour le secondaire, le nombre de personnes occupées dans le domaine de la construction diminue de 49% (de 36'142 à 18'425 employés entre '90 et '98)
- ▶ Pour le tertiaire, la perte d'emplois dans l'hôtellerie et la restauration se chiffre à 10.5% entre '91 et '95 (de 19'062 à 17'078 emplois)



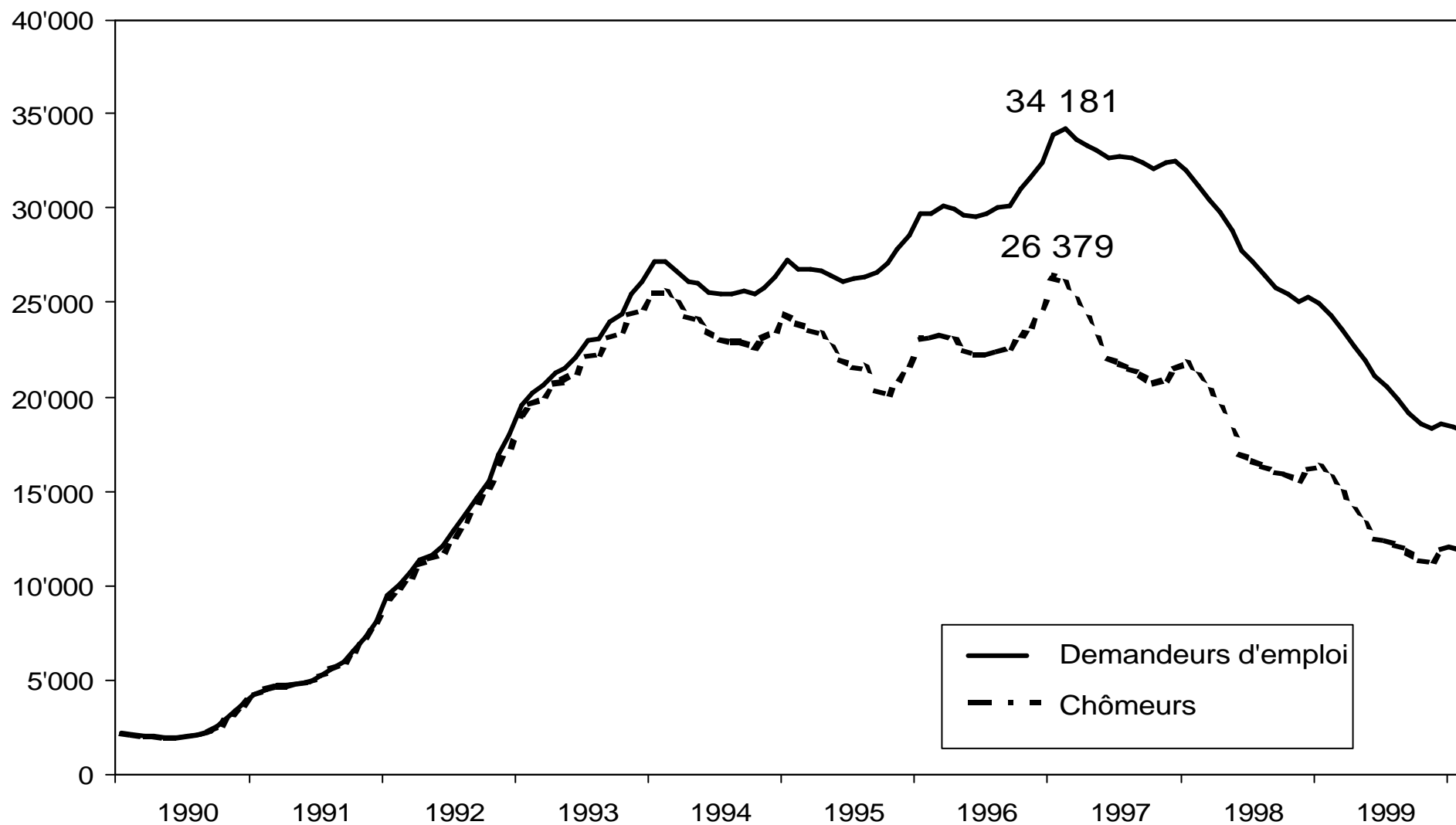
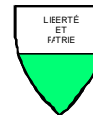
# Les années '90

## *La montée du chômage*

---

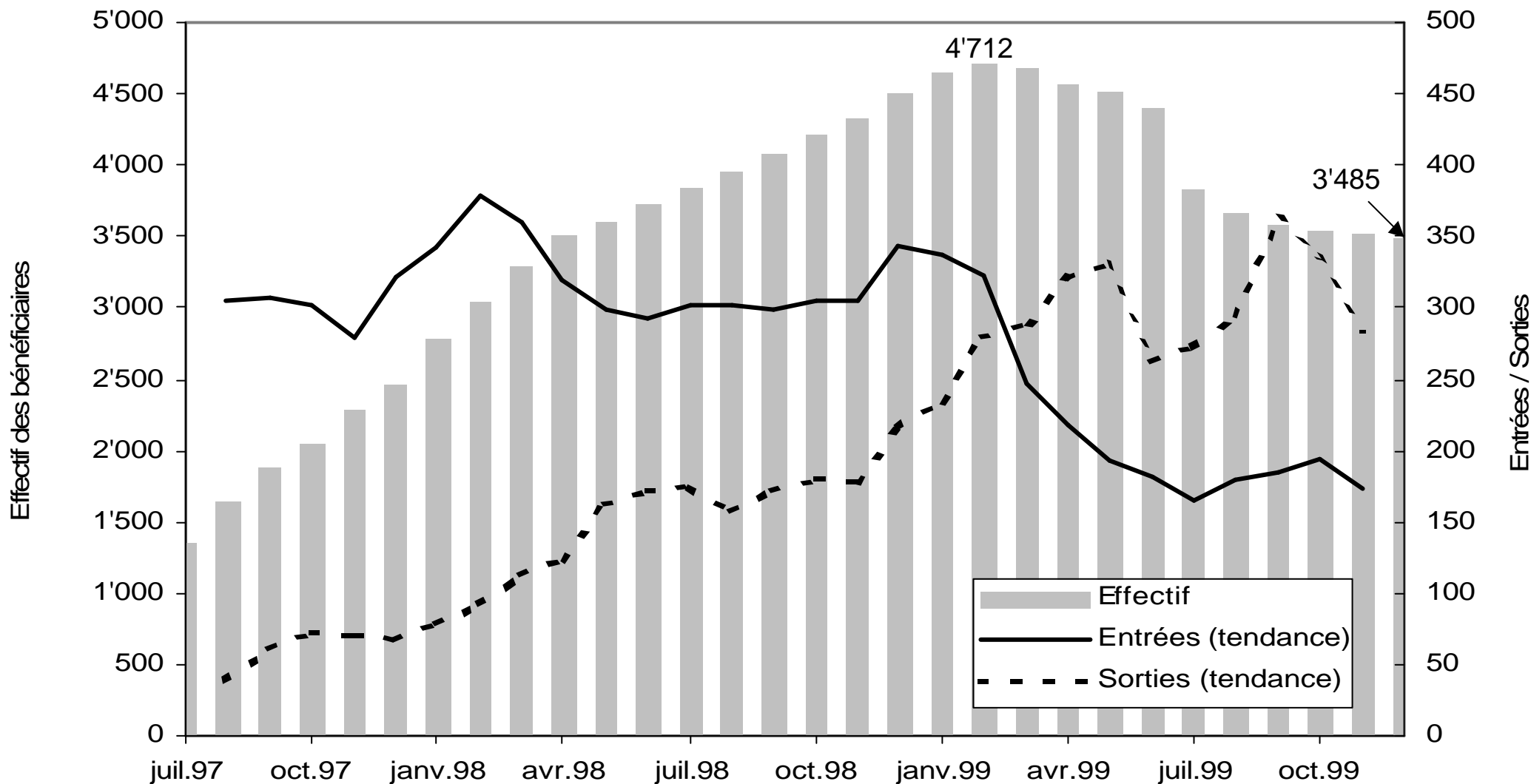
- ▶ Entre '91 et '97, l'écart entre l'offre et la demande de travail ne cesse de se creuser
- ▶ Contrairement aux crises précédentes, les étrangers retournent moins dans leur pays d'origine
- ▶ Le taux de chômage augmente rapidement, atteint un premier sommet de 8% début '94 et après une légère baisse, établit le record historique de 8.3% en janvier '97 avec 26'000 chômeurs (5.7% pour la Suisse avec 206'000 chômeurs) ⇒ Fig. 1 page 7
- ▶ En février 1999 le sommet de 4'700 bénéficiaires RMR est atteint ⇒ Fig. 2 page 8

# Fig. 1 - Évolution du chômage depuis 1990



Source SCRIS

# Fig. 2 - Évolution des bénéficiaires RMR depuis 1997



1: Chiffres 1999 provisoires



## Les années '90

### *La montée du chômage (suite)*

---

- ▶ 1 personne active sur 4 s'inscrit au chômage (contre 1 sur 5 pour la Suisse)
- ▶ Les primo-demandeurs d'emploi connaissent le chômage
- ▶ Le chômage de longue durée frappe le paysage socio-économique vaudois
- ▶ Les étrangers sont proportionnellement plus fortement touchés que les Suisses et les femmes plus que les hommes



## Les années '90

### *Les mutations structurelles observées*

---

- ▶ Développement du travail à temps partiel (26% des emplois; +8% entre '85 et '98), principalement dans les domaines de l'enseignement, de la santé et des activités sociales (50% des emplois)
- ▶ 46% des femmes et 10% des hommes actifs travaillent à temps partiel en '98
- ▶ Forte tertiarisation de l'économie vaudoise (72% des emplois contre 66% en moyenne suisse en '98)



## Les années '90

### *Les mutations structurelles observées (suite)*

---

- ▶ L'accroissement du secteur tertiaire se vérifie surtout dans l'immobilier, l'informatique, les services aux entreprises, la santé, les activités sociales et les services collectifs et personnels, au détriment notamment de l'enseignement et du commerce de détail et de gros
- ▶ Les indépendants sont plus nombreux (de '91 à '97 +3.2% en Suisse)
- ▶ Le développement des services aux entreprises favorise les entreprises de petite taille



## Les années '90

### *Les mutations structurelles observées (suite)*

---

- ▶ La taille moyenne des entreprises privées vaudoises est de 7.7 personnes en '98 (9.2 pour la Suisse)
- ▶ Le 48% des entreprises privées emploie de 1 à 2 personnes en '98 (8.7% des emplois)
- ▶ Les 69 entreprises privées de plus de 250 personnes représentent le 14.7% des emplois en '98
- ▶ La location de services et le travail temporaire se sont développés
- ▶ La sécurité de l'emploi s'est étiolée
- ▶ Formation, flexibilité, compétence et capacité d'adaptation sont les clés de la carrière professionnelle



## Les années '90

### *Quelques comportements des agents économiques*

---

- ▶ Les femmes ne se sont pas retirées du marché du travail
- ▶ Leur taux d'activité a régulièrement augmenté (73% en '97 contre 70% en '92)
- ▶ Celui des hommes a légèrement reculé (88% en '97 contre 90% en '92)
- ▶ 1 personne sur 4 travaille à temps partiel en '97 (contre 1 sur 5 en '92)

*Sources OFS/SCRIS*



## Les années '90

### *Quelques comportements des agents économiques (suite)*

---

- ▶ Les salariés sont moins mobiles et restent plus longtemps chez le même employeur
- ▶ Mais ils sont de plus en plus nombreux à souhaiter un nouveau travail (10.5% en '97 contre 6.9% en '91 en moyenne suisse)
- ▶ Les entreprises ont intégré la notion de *just in time* dans la gestion des RH
- ▶ Elles lient de plus en plus le salaire à la performance



## Les années '90

### *La reprise se profile et s'intensifie à la fin de la décennie*

---

- ▶ Début '97 les offres d'emploi dans la presse quotidienne augmentent
- ▶ En même temps, le nombre de chômeurs et de demandeurs d'emploi commence à décroître
- ▶ En décembre '99 le taux de chômage descend à 3.8%
- ▶ Sous la pression de la reprise économique, suite à l'implantation de diverses entreprises et en conséquence de la globalisation, un manque de permis de travail se fait sentir



## 2. LE DISPOSITIF DE LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE

*Principes, moyens et acteurs*



# La politique de lutte contre le chômage

## *Ses étapes importantes*

---

- ▶ 1er janvier 1984 - entrée en vigueur de la LACI instituant le principe de l'assurance-chômage obligatoire
- ▶ 17 mai 1993 - adoption de la LEAC offrant la possibilité aux régions de mettre sur pied les ORP
- ▶ fin '93 - ouverture des premiers ORP
- ▶ en 1996 - entrée en vigueur de la deuxième révision de la LACI instituant :
  - le principe des ORP au niveau fédéral
  - le principe de la primauté de la réinsertion sur l'indemnisation
- ▶ 25 septembre 1996 - adoption de la première révision de la LEAC instituant le RMR
- ▶ 1er janvier et 1er juillet 1997 - entrée en vigueur du RMR en deux temps



# La politique fédérale de lutte contre le chômage

## *Ses objectifs*

---

- ▶ Soutenir économiquement les personnes touchées par la perte du revenu
- ▶ Réorganiser le placement public en créant les Offices régionaux de placement (ORP)
- ▶ Maintenir et développer les compétences des chômeurs en regard des besoins du marché du travail



# La politique fédérale de lutte contre le chômage

## *Ses moyens*

---

- ▶ Un service professionnel efficace de conseil et de placement
- ▶ Un bilan professionnel
- ▶ Le suivi et le contrôle des chômeurs
- ▶ Des mesures de reconversion, de perfectionnement et de réintégration professionnelle adaptées aux besoins individuels et en adéquation avec le marché du travail
- ▶ La promotion et le soutien de la recherche en matière de marché du travail



# Le dispositif administratif

## *Missions et effectifs à fin '99*

---

### **16 Offices régionaux de placement (ORP)**

- ▶ réinsérer les demandeurs d'emploi LACI et RMR dans le monde du travail par des prestations de placement, conseil, formation et contrôle
- ▶ 300 collaborateurs (31 en '94; 120 en '96; 355 en '97; 380 en '98)

### **La Logistique des mesures de marché du travail (LMMT)**

- ▶ développer et mettre à disposition des ORP des mesures de réinsertion professionnelle adaptées aux besoins des demandeurs d'emploi, compte tenu des exigences du marché du travail
- ▶ 20 collaborateurs

### **Les partenaires du SDE**

- ▶ organiser et mettre en œuvre les mesures de réinsertion professionnelle
- ▶ 84 partenaires (67 instituts de formation; 11 organisateurs ETS; 6 organisateurs de SeMo; 5 entreprises d'entraînement)



# Le dispositif administratif

## *Missions et effectifs à fin '99 (suite)*

---

### **L'Observatoire du marché du travail (OMT)**

- ▶ assurer la collecte systématique et l'exploitation des informations nécessaires à l'élaboration d'une politique efficace de lutte contre le chômage et au pilotage des services du placement public (ORP et LMMT) qui en sont en charge
- ▶ 2 collaborateurs

### **La Caisse publique cantonale vaudoise de chômage (CPCVC)**

- ▶ indemniser les personnes et les entreprises ayant droit à des prestations LACI, au titre du chômage individuel, de la réduction de l'horaire de travail ou de chômage en cas d'intempéries
- ▶ 69 collaborateurs

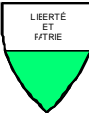


# 1er juillet '97 - entrée en vigueur du RMR

## *Ses objectifs*

---

- ▶ Permettre aux personnes sans emploi, en fin de droit ou sans droit aux prestations LACI de couvrir leurs besoins vitaux et personnels indispensables
- ▶ Favoriser la réinsertion professionnelle et sociale des bénéficiaires par des mesures adaptées à leurs besoins individuels



# 1er juillet '97 - entrée en vigueur du RMR

## *Ses moyens*

---

- ▶ Un contrat de réinsertion entre le bénéficiaire et l'Etat
- ▶ Un bilan social et professionnel
- ▶ Des mesures de reconversion, de perfectionnement et de réintégration professionnelle analogues à celles prévues par la LACI
- ▶ Des mesures de réinsertion sociale
- ▶ Une prise en charge par les Centres sociaux régionaux (CSR) et les Offices régionaux de placement (ORP)



### 3. LES MESURES DE RÉINSERTION

*Typologie, finalité, bénéficiaires*



# Mesures de réinsertion professionnelle (LACI-RMR)

## *Les objectifs*

---

- ▶ (Re)définir un projet professionnel par des formations et des activités qualifiantes
- ▶ Accéder à un réseau d'employeurs potentiels
- ▶ Bénéficier d'un service professionnel de conseil en matière de recherche d'emploi
- ▶ Acquérir de nouvelles compétences professionnelles

# Le panorama des mesures de réinsertion professionnelle (LACI-RMR)

## *Développer ses aptitudes professionnelles en se formant*

Mesure	Public-cible	Finalité	Durée
<b>Cours</b>  <i>LACI/RMR</i>	Tout public	<ul style="list-style-type: none"> <li>16 domaines de formation disponibles afin d'acquérir de nouvelles connaissances permettant d'améliorer sa compétitivité sur le marché du travail</li> </ul>	de 3 jours à 6 mois selon le type de cours
<b>Acquisition des qualifications de base (AQB)</b>  <i>LACI/RMR</i>	Non francophone, peu scolarisé, sans qualifications de base et peu d'expérience professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>Acquérir des connaissances minimales (français, calcul, bureautique,...)</li> <li>Profiter d'un encadrement individuel et mettre en pratique ses connaissances par un stage en entreprise</li> <li>Acquérir une méthode de recherche d'emploi</li> <li>Accéder à un réseau professionnel et social</li> </ul>	de 6 à 12 mois
<b>Allocations de formation (AFO)</b>  <i>LACI</i>	Plus de 30 ans, sans formation professionnelle ou avec formation obsolète	<ul style="list-style-type: none"> <li>Acquérir une qualification professionnelle reconnue (CFC ou diplôme cantonal)</li> </ul>	jusqu'à 3 ans
<b>Stages CIM</b>  <i>LACI</i>	Plus de 40 ans et au bénéfice d'une expérience d'encadrement	<ul style="list-style-type: none"> <li>Se reconstituer une position professionnelle</li> <li>Profiter d'un contexte professionnel</li> <li>Mettre à jour ses connaissances professionnelles</li> </ul>	jusqu'à 8 mois



# Le panorama des mesures de réinsertion professionnelle (LACI-RMR)

## *Développer ou maintenir ses compétences par une pratique formative*

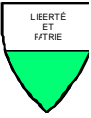
Mesure	Public-cible	Finalité	Durée
<b>Entreprise d'entraînement (EE)</b>  <i>LACI/RMR</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CFC bureau / commerce</li> <li>• Universitaires / informaticiens</li> <li>• Femmes en réinsertion professionnelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Acquérir une pratique professionnelle et une méthode de travail au travers d'une expérience pratique à l'intérieur d'un réseau professionnel et social</li> <li>• Maintenir/retrouver un rythme de travail</li> <li>• S'initier aux nouveaux outils bureautiques</li> </ul>	jusqu'à 6 mois (3 mois pour RMR)
<b>Emploi temporaire subventionné (ETS)</b>  <i>LACI / RMR</i>	Tout public	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir ou acquérir des compétences professionnelles, personnelles et sociales (confiance en soi, réseau social, rythme de travail, ...)</li> <li>• Acquérir une méthode de recherche d'emploi</li> <li>• Obtenir un certificat de travail (référence)</li> <li>• Tester ses compétences</li> </ul>	6 mois
<b>Stage professionnel</b>  <i>LACI</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Primo-demandeur</li> <li>• Réinsertion après longue période d'inactivité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• (Re)prendre contact avec la profession recherchée (rythme de travail, compétences requises, réseau professionnel)</li> <li>• Profiter d'un encadrement professionnel et acquérir une expérience pratique référencée</li> <li>• Obtenir un certificat de travail (référence) et accéder au marché caché de l'emploi</li> <li>• Tester ses compétences</li> </ul>	2 à 6 mois
<b>Semestre de motivation (SeMo)</b>  <i>LACI</i>	Jeunes après la scolarité obligatoire ou en rupture d'apprentissage/études	<ul style="list-style-type: none"> <li>• (Ré)insérer les participants en apprentissage ou en emploi</li> <li>• (Re)motiver et faciliter le choix d'un métier</li> <li>• Accéder à un réseau professionnel</li> </ul>	6 mois



# Le panorama des mesures de réinsertion professionnelle (LACI-RMR)

## *S'initier à un nouveau travail*

Mesure	Public-cible	Finalité	Durée
<b>Stages probatoires</b>  <i>LACI</i>	Tout public	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tester ses compétences par rapport à un poste donné</li> <li>• S'informer sur une profession (stage d'orientation)</li> <li>• Valider son projet professionnel</li> </ul>	1 jour à max. 4 semaines
<b>Allocations d'initiation au travail (AIT)</b>  <i>LACI</i>	Tout public au bénéfice d'une possibilité d'embauche et nécessitant une mise au courant spéciale en entreprise	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Subventionner la formation spécifique en entreprise afin de favoriser l'insertion durable</li> <li>• Acquérir de nouvelles compétences professionnelles</li> </ul>	de 1 à 12 mois
<b>Favoriser l'engagement des chômeurs de longue durée (FECLoD)</b>  <i>RMR</i>	Tout public	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser l'engagement de chômeurs de longue durée par le remboursement de la part patronale des charges sociales</li> <li>• Permettre l'accès à un emploi stable et durable</li> </ul>	jusqu'à 3 ans



# Le panorama des mesures de réinsertion professionnelle (LACI-RMR)

## *Un coup de pouce pour se mettre à son compte*

Mesure	Public-cible	Finalité	Durée
<b>Encouragement d'une activité indépendante (EAI)</b>  <i>LACI</i>	Tout public, sauf quelques exceptions prévues par la Loi	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Permettre à l'assuré de se dédier entièrement à son projet d'activité indépendante</li> <li>• Améliorer ses chances de réussite par des cours de création d'entreprise</li> <li>• Obtenir la prise en charge des risques de perte, via un cautionnement du crédit bancaire (Suisses ou permis C uniquement)</li> </ul>	jusqu'à 3 mois
<b>Allocation unique de réinsertion (AUR)</b>  <i>RMR</i>	Suisses ou permis C	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Encourager la prise d'une activité indépendante économiquement viable par l'octroi d'une allocation unique de Frs. 1'000.- à 10'000.-</li> </ul>	Immédiate



# Les mesures de réinsertion sociale (RMR)

## *Les objectifs*

---

- ▶ Être à même de gérer sa vie quotidienne convenablement
- ▶ (Re)acquérir confiance en soi
- ▶ (Re)développer sa sociabilité afin de se (re)constituer un réseau social
- ▶ Réunir les conditions de base visant à sa réinsertion professionnelle



# Les mesures de réinsertion sociale

## *Éviter la marginalisation en développant ses compétences sociales*

---

Aptitudes sociales    Finalités des mesures

---

### **Être**

#### *Se connaître*

- Faire le point (définir ses problèmes et ses ressources)
- S'accepter (retrouver confiance en soi)
- Se structurer (respecter un rythme de vie et faire des projets)

### **Savoir-être**

#### *Développer ses relations sociales*

- Se relier aux autres (développer l'envie de communiquer et de partager)
- S'intégrer dans un groupe (développer le besoin d'être intégré dans un groupe, développer le lien familial)
- Respecter le groupe (respecter les contraintes inhérentes au fonctionnement du groupe : horaire, comportement)

### **Savoir et**

### **savoir-faire**

#### *Se former*

- Acquérir des connaissances de base (langue, raisonnement logique, arithmétique)
- Acquérir des capacités et des compétences (apprendre à gérer un budget)
- Les mettre en œuvre (être plus efficace dans ses démarches)



## 4. L'IMPACT DE LA POLITIQUE MISE EN ŒUVRE

*Chiffres, résultats et constats*



# L'impact économique

## *La politique de lutte contre le chômage : un important instrument anticyclique*

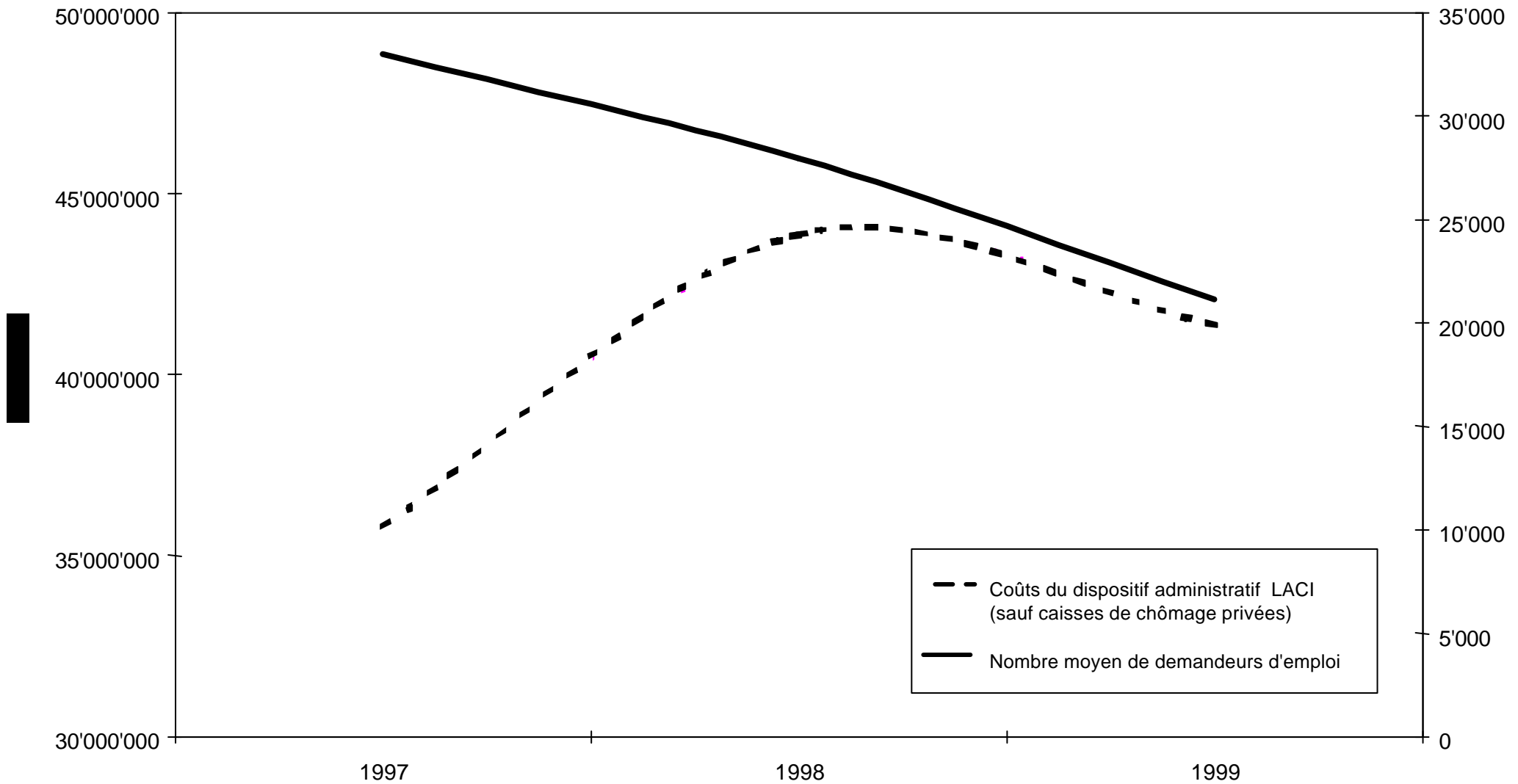
---

- ▶ 1 milliard 52 millions injectés sous forme de prestations LACI pour '98 et '99 :
  - 832 millions injectés sous forme d'indemnités de chômage LACI
  - 220 millions injectés pour financer les mesures de réinsertion professionnelle prévues par la LACI
  
- ▶ 108 millions injectés depuis 1998 par la mise en place et le maintien du dispositif administratif de lutte contre le chômage prévu par la LACI (caisses privées de chômage exclues)
  
- ▶ 21.5 millions injectés pour financer les mesures de réinsertion professionnelle et sociale prévues par le RMR pour '98 et '99
  
- ▶ 161 millions injectés au titre d'indemnités RMR pour '98 et '99

Source seco/SDE



### Fig.3 - Évolution des coûts du dispositif administratif par rapport au nombre de demandeurs d'emploi depuis 1997





# Réinsertion professionnelle (LACI)

## *Bilan global '98-'99*

---

- ▶ 916'000 entretiens de conseil et de suivi réalisés
- ▶ 47'800 personnes reçues en '98 et 40'500 en '99
- ▶ 13'362 participants aux mesures de réinsertion professionnelle en '98 et 10'838 en '99
- ▶ 29'900 mois d'ETS réalisés (137.6 millions versés)

*Sources seco/LMMT/ORP*



# Réinsertion professionnelle (LACI)

## *Bilan global '98-'99 (suite)*

---

- ▶ 17'709 participations à un cours (109 millions versés)
- ▶ 1'196 AIT octroyées (9.6 millions versés)
- ▶ 7'957 visites en entreprises
- ▶ 10'193 placements effectués



# Réinsertion professionnelle (RMR)

## *Bilan global '98-'99*

---

- ▶ 3'300 mois d'ETS réalisés par 925 participants (15.6 millions versés)
- ▶ 47.5 mois d'ETS "Table ronde" réalisés par 35 participants entre novembre et décembre '99 (209'000 francs versés)
- ▶ 1'420 participations à un cours (3.3 millions versés)
- ▶ 69 AUR octroyées (650'000 francs versés)
- ▶ 55 FECLoD accordés (50'000 francs versés)

*Source SDE*



# Les mesures de réinsertion sociale (RMR)

## *Les chiffres pour 1999*

---

- ▶ 1,7 million injecté (3, 5 millions de budget)
- ▶ Environ 4'000 personnes suivies par les assistants sociaux des CSR
- ▶ Environ 1'000 bénéficiaires (1/4) en mesure de réinsertion sociale chaque mois



# Les mesures de réinsertion sociale (RMR)

## *Les chiffres pour 1999 (suite)*

---

- ▶ Une cinquantaine de types de mesures différentes organisées via les 21 organismes prestataires agréés par le SPAS
- ▶ Une trentaine de mesures de participation sociale réalisées auprès d'associations bénévoles
- ▶ 70 personnes ont suivi une mesure individualisée auprès d'un organisme spécialisé



## 5. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS



# Conclusions

## *Les années '90 : le marché du travail se transforme*

---

- ▶ Sous la pression de la crise et d'une concurrence plus acerbe, le marché du travail se durcit
- ▶ Les relations employeur-employé sont de plus en plus axées sur la productivité, l'efficacité et l'éphémère
- ▶ Les carrières professionnelles tendent à devenir "hachées" (emplois multiples, alternance de périodes d'emploi et de chômage)
- ▶ Les compétences professionnelles sont toujours plus la clé de l'emploi



## *L'Etat adapte ses structures en conséquence et avec pertinence*

---

Il réforme le placement public sur les principes de la professionnalisation et de la régionalisation (création des ORP)

Via l'assurance-chômage et la création du RMR :

- ▶ il renforce l'équité sociale et économique entre individus
- ▶ il favorise le changement en mettant l'accent sur la requalification et la reconversion des demandeurs d'emploi
- ▶ il stimule le pouvoir d'achat et limite les effets de la crise en injectant des sommes conséquentes dans le circuit économique (1, 342 milliard dans le canton de Vaud entre '98 et '99)



# Recommandations

## *Anticipation, rapidité d'action et synergies*

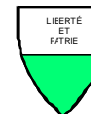
---

Les processus décisionnels étatiques doivent être accélérés :

- ▶ pour faciliter les actions préventives
- ▶ pour adapter à temps les structures administratives aux mutations économiques toujours plus rapides

Une politique socio-économique adéquate doit notamment :

- ▶ créer un terreau favorable au progrès technologique, à l'investissement et au dynamisme créatif
- ▶ institutionnaliser des dispositifs d'indemnisation et de requalification des personnes en transition de carrière
- ▶ développer les synergies et les collaborations entre instances administratives et entre acteurs publics et privés



# Glossaire

Abréviation	Définition
<b>AFO</b>	Allocation de formation
<b>AIT</b>	Allocation d'initiation au travail
<b>AQB</b>	Acquisition des qualifications de base
<b>ASV</b>	Aide sociale vaudoise
<b>AUR</b>	Allocation unique de réinsertion
<b>CPCVC</b>	Caisse publique cantonale vaudoise de chômage
<b>CSR</b>	Centre social régional
<b>Demandeurs d'emploi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chômeurs : <i>demandeurs d'emploi sans emploi ou travaillant moins de 6h./sem. et immédiatement disponibles pour le placement</i></li> <li>• Demandeurs d'emploi non-chômeurs : <i>demandeurs d'emploi qui ne sont pas immédiatement disponibles pour le placement et /ou qui ont un emploi de plus de 6h./sem</i>  <i>Répartis d'après les sous-catégories suivantes :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>personnes en emploi temporaire subventionné</i></li> <li>- <i>personnes en gain intermédiaire</i></li> <li>- <i>autres demandeurs d'emploi non-chômeurs (école de recrues, maladie, ayant encore un emploi</i></li> </ul> </li> </ul>
<b>EAI</b>	Encouragement d'une activité indépendante
<b>EE</b>	Entreprise d'entraînement
<b>ETS</b>	Emploi temporaire subventionné
<b>FECLoD</b>	Favoriser l'engagement des chômeurs de longue durée
<b>LACI</b>	Loi sur l'assurance-chômage
<b>LEAC</b>	Loi sur l'emploi et l'aide aux chômeurs
<b>LMMT</b>	Logistique des mesures de marché du travail
<b>OFS</b>	Office fédérale de la statistique
<b>OMT</b>	Observatoire du marché du travail
<b>ORP</b>	Office régional de placement
<b>RH</b>	Ressources humaines
<b>RMR</b>	Revenu minimum de réinsertion
<b>SCRIS</b>	Service cantonal de recherche et d'information statistiques
<b>SDE</b>	Service de l'emploi
<b>seco</b>	Secrétariat d'Etat à l'économie
<b>SeMo</b>	Semestre de motivation
<b>SPAS</b>	Service de prévoyance et d'aide sociales
<b>Stage CIM</b>	Computer integrated manufacturing



Ce rapport a été conduit et réalisé par M. Antonello Spagnolo du SDE

Ont contribué à son élaboration :

du SDE :

Thérèse de Meuron, Eléonore Escher, Nadia Fricker, Sonia Gander,  
Laure Gavin, Ganka Maslinkov, Rosa-Maria Tomas, Philippe Beuret,  
François Chanson, Pierre Gfeller, Christophe Medevielle, Denis Mentha,  
Roger Piccand, Pierre-Antoine Reymond, François Royer, Olivier Zuppiger

du SCRIS :

Gérard Geiser

du SPAS :

Silvana Palagi, Christine Schaub, Stéphane Birchmeier

du seco :

Jonathan Gast